

Citations

"Quand vous mangez les grains de mil, de maïs et de riz importé, c'est ça l'impérialisme, n'allez pas plus loin." (Thomas Sankara)

"La pauvreté n'est pas une honte, mais c'est l'exploitation des peuples qui l'est." (Nasser)

"Vous voulez les pauvres secourus; moi, je veux la misère supprimée." (Victor Hugo)

"Soit nous déclarons dès maintenant la guerre à la pauvreté, soit nous nous retrouverons un jour en guerre contre les pauvres. Tel est le choix." (Susan George)

"Ce ne sont pas les immigrés qui posent problème en Côte d'Ivoire; ce sont les acheteurs de cacao." (Elikia Mbokolo)

"Quand le dernier arbre sera abattu, la dernière rivière empoisonnée, le dernier poisson capturé, alors seulement vous vous apercevrez que l'argent ne se mange pas." (Un Indien Cree aux Américains)

"La liberté sans l'égalité n'a pas de sens." (Hugo Chavez)

"La somme des intérêts privés n'aboutit pas à l'intérêt général."

"Si nous ne payons pas [la dette], nos bailleurs de fonds ne mourront pas; soyons-en sûrs. Mais si nous payons, c'est nous qui allons mourir; soyons en sûrs aussi" (Thomas Sankara)

Textes fondateurs

Constitution Congolaise du 20 janvier 2002 :

Préambule : (...) Nous, peuple congolais : (...) réaffirmons, solennellement, notre droit permanent de souveraineté inaliénable sur toutes nos richesses et nos ressources naturelles, comme élément fondamental de notre développement.

Pacte International Relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels

Adopté par l'Assemblée générale de l'ONU dans sa résolution 2200 A (XXI) du 16 décembre 1966

Article premier (...) 2. Pour atteindre leurs fins, tous les peuples peuvent disposer librement de leurs richesses et de leurs ressources naturelles, sans préjudice des obligations qui découlent de la coopération économique internationale, fondée sur le principe de l'intérêt mutuel, et du droit international. En aucun cas, un peuple ne pourra être privé de ses propres moyens de subsistance.

Déclaration sur le Droit au Développement

Adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU dans sa résolution 41/128 du 4 décembre 86

Article 2, al.1. L'être humain est le sujet central du développement et doit donc être le participant actif et le bénéficiaire du droit au développement. (...)

3. Les Etats ont le droit et le devoir de formuler des politiques de développement national appropriées ayant pour but l'amélioration constante du bien-être de l'ensemble de la population et de tous les individus, fondée sur leur participation active, libre et utile au développement et à la répartition équitable des avantages qui en résultent.

Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948

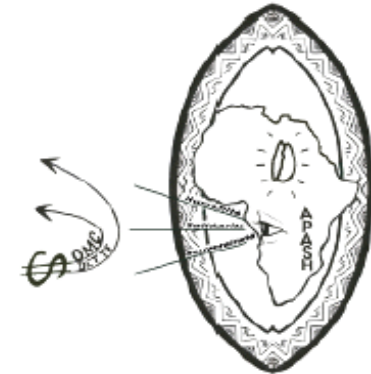
Article 23. Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et

satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.

A.P.A.S.H.

Association Pour une Alternative au Service de l'Humanité

HUMANITE
SOLIDARITE
SOUVERAINETE



A.P.A.S.H.

1584, av. 3 Martyrs

Batignolles

Brazzaville CONGO

521.61.56/570.68.93

apashbrazza@yahoo.fr

OBJECTIFS

L'association a pour objectifs de :

-promouvoir une **mondialisation** qui soit **bénéfique à tous les hommes** et qui ne compromette pas l'avenir de la planète.

-lutter contre la mondialisation néo-libérale actuelle pour que les pays en développement reconquièrent leur **autonomie** en suscitant une **prise de conscience** des citoyens et des gouvernements de ces pays.

-produire et communiquer de **l'information** sur les risques que la mondialisation actuelle fait peser sur les droits de l'homme (droits sociaux, droits politiques, droit de l'environnement,...).

-renforcer les capacités de **participation citoyenne** à la formulation des politiques, aux choix de société et aux modèles de développement.

-promouvoir des **alternatives** dans le sens d'un **commerce équitable** et d'un **développement durable**.

"Ne doutez jamais qu'un petit groupe d'individus très motivés puisse changer le monde; en fait, c'est la seule chose qui l'ait jamais changé." (Margaret Mead)

"Combien d'épreuves et de déboires faudra-t-il que l'Afrique subisse avant que les solutions correspondent aux maux?" (Aminata Traoré)

TYPES D' ACTIONS

- animer des **conférences - débats**, des réunions d'information, des séminaires et ateliers de formation,

- produire et diffuser des **documents**, articles de presse, **émissions** de télévision et de radio,

- créer ou diffuser des sketches, saynètes, pièces de **théâtre**, contes, spots télévisés sur les grands enjeux du développement actuel,

- **alerter** les autorités sur les dangers de certaines évolutions mondiales.

1. DETTE

Objectif: montrer le caractère odieux de la dette et les conséquences de son remboursement sur la santé, l'éducation, l'agriculture, l'alimentation et la souveraineté nationale.

2. OMC (Organisation Mondiale du Commerce)

Objectif: montrer que les différents accords de l'OMC tels que l'AGCS, l'ADPIC, le MIC, ... bafouent les droits humains fondamentaux.

3. NEPAD

Objectif: démontrer l'illusion de développement que prône le NEPAD et son lien avec les politiques de l'OMC.

4. Santé, éducation, services publics

Objectif: réaffirmer la nécessité d'un maintien de certains services publics qui assurent la satisfaction des besoins humains fondamentaux garantis par la Constitution.

5. Alimentation, agriculture et souveraineté alimentaire

Objectif: faire comprendre les dangers du choix de l'importation, du choix de l'agriculture à exporter, des O.G.M.(Organismes Génétiquement modifiés), et expliquer l'importance de la souveraineté alimentaire et de la qualité de l'alimentation.

6. Environnement

Objectif: expliquer les enjeux sur la santé et pour l'avenir de l'humanité des dégâts actuels faits sur l'environnement par le mode de développement basé sur une croissance effrénée.

7. Commerce équitable

Objectif: faire prendre conscience du caractère inégal du commerce mondial actuel, qui aggrave la dépendance. Revaloriser la consommation de proximité pour garantir un commerce équitable.

DOMAINES D' ACTION